

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

37^{ème} assemblée générale de la Maison de quartier de Bagatelle

Ordre du jour :

- Liste des présents et vérification des mandats
- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Discussion nouvelle convention
- Question diverses
- Élection du conseil d'administration.

Le Président, Hafid El Alaoui introduit l'ordre du jour.

Rapport moral du président

Le rapport d'activité reflète uniquement le fonctionnement de l'association de la maison de quartier mais ne reflète pas le fonctionnement de toutes les associations adhérentes.

Il présente ensuite le fonctionnement de la maison de quartier et l'historique des dernières années. Il insiste sur l'importance de créer des synergies avec des personnes extérieures à la maison de quartiers.

Paul insiste sur le fait que la maison de quartier a participé avec d'autres associations à des luttes au service des habitants (la poste, conséquences du crime sur la tour). Il rappelle aussi le fait que cette année la maison de quartier a organisé des débats sur les luttes sociales en Tunisie, sur le Rwanda et le Burundi.

Jérôme rappelle que le repas de quartier aura lieu le vendredi 3 juin avec l'atelier Slam et l'atelier théâtre de jeux de rôles.

Quelques questions de la salle sur le rapport d'activités.

Vote sur le rapport moral : Unanimité pour.

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

Rapport financier de la trésorière, Martine Audras

I Les recettes sont en légère baisse avec un montant, hors bénévolat valorisé, de 7.084 euros contre 7.243 euros l'an dernier, malgré une hausse des adhésions et des réservations de salles, suite à une baisse des dons et des participations aux soirées.

1° Les cotisations poursuivent leur progression

Le nombre d'adhérents a augmenté pour les personnes de 53 à 56 et pour les associations de 17 à 21, permettant un montant de cotisations de 1.400 euros. Le montant de la cotisation est inchangé depuis le passage en euros. Pourrions-nous envisager une augmentation de la cotisation des associations à 50 euros ?

2° Les dons ont chuté

186 euros de dons versés avec les cotisations par nos adhérents, personnes physiques et morales.

3° Participation aux soirées en recul

806 euros contre 530 euros en 2009 dont 200 euros de l'association Solidarité Jeunesse internationale pour la Chorba et 250 euros de Desbals-Service pour le repas de quartier et 80 euros pour l'organisation de la rencontre avec la DDE

4° Les réservations de la salle reprennent

Après la forte baisse de l'an dernier, une légère reprise se manifeste.

5° Les produits financiers diminuent

Les pertes de l'an dernier ont diminué nos réserves ce qui se ressent dans les intérêts perçus sur notre compte épargne qui passent de 227 à 167 euros,

6° Le bénévolat valorisé

Avec l'augmentation de l'activité, le bénévolat valorisé représente bien plus qu'un

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

plein temps. La valorisation de ce bénévolat atteint 2.410 heures multipliées par le SMIC horaire brut (8,86€) chargé (+30% de charges patronales) soit 27.758 euros.

II Les dépenses en revanche sont maîtrisées : 6.562,77 euros hors bénévolat valorisé.

En juin nous avons choisi de limiter les dépenses pour ne pas être en perte tout en maintenant une activité soutenue avec 18 soirées contre 13 en 2009 avec la poursuite du ciné- club mensuel avec 6 films. La chorba s'est tenue du 26 août au 11 septembre avec la fermeture habituelle de la Maison de Quartier en août.

Les principaux postes de dépenses par genre sont :

- la communication pour 1.230 euros : reprographie, cartes de vœux, rapport d'activité et affiches et tracts pour nos soirées.
- les charges d'entretien du local pour 833 euros avec l'achat de produits d'entretien (478 euros) et de petit matériel (355 euros)
- les déplacements pour 1.182 euros : déplacements du cuisinier pour la chorba et des intervenants dans les conférences)
- les réceptions revues à la baisse :1.083 euros avec les buffets conviviaux offerts lors de toutes nos actions.
- les honoraires pour 685 euros : animation pour le repas de quartier et la Capitadan la location de matériel de sono aux Vidéophages, la participation à la galette et à la palette
- le téléphone et les timbres pour 757 euros
- Une provision pour 300 euros sur un chèque non-encaissé de Solidarité Jeunesse pour la chorba 2009.

III EXCEDENT : 521,1 euros

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

Les dépenses étant largement limitées deviennent inférieures aux recettes, l'exercice 2010 présente un excédent de 521,1 € ne compensant pas le déficit important de 1.576,58 euros de 2009.

V BILAN DE L'ASSOCIATION

Actif = ce que possède l'association : Tout le matériel acheté par l'association est amorti et ne vaut plus rien. L'association a reçu en 2010 les 250 euros de Desbals Service (oubli d'envoi de la facture : toutes mes excuses !) reçu en janvier 2010, Des membres du CA ont en réserve 560,94 euros pour payer les rapports d'activité 2010 (300 € Latif, 189.10€ Jérôme , 56,84€ Patrick) .

La trésorerie de l'association atteint 13.922,16 euros dont 11.644,84 euros sont placés sur un compte épargne.

Passif = ce que doit l'association. La provision pour chèque non encaissé apparaît pour 300 euros. En fin d'année 2010, l'association devait 5,41 € à Paul ayant avancé de l'argent pour des dépenses. L'association avait perçu d'avance 150 euros des familles pour une réservation pour 2011.

Le fonds associatif s'établit, après imputation du résultat, à 14.277,69 euros.

Débat suite au rapport financier.

Paul rappelle l'importance du fait que la maison de quartier a un fonctionnement bénévole et que c'est devenu très rare sur dans les associations de quartiers même si les fluides et le bâtiment est mis à disposition.

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

Nicolas Tissot, maire adjoint, reconnaît la spécificité de la maison de quartier, ce qui transparait dans la convention. Il présente le cadre légal de la convention et ce qui a structuré la logique du conventionnement. Nicolas Tissot reconnaît qu'il faut privilégier l'engagement militant dans la maison de quartier et le fait de financer les fluides permet de faciliter l'engagement militant. La maison de quartier est donc intégrée dans le domaine public municipal afin de garantir son entretien. Nicolas Tissot s'engage à ce que la maison de quartier conserve la convention s'il y a un nouveau bâtiment construit.

Vote sur le rapport financier : unanimité pour.

Débat sur la convention :

Mourad rappelle que le premier dossier à régler, c'était la convention, c'est en cours de finalisation, après pour la reconstruction, on verra.

Nicolas Tissot donne la position de la ville, la ville a des contraintes budgétaires mais n'a pas de d'avis et souhaite en discuter avec la maison de quartier. Il faudra prendre en compte les contraintes de fonctionnement, la réhabilitation peut aussi être étudiée.

Hafid rappelle l'importance de mettre à disposition un espace fonctionnel et facile à utiliser. Habib propose que si les habitants participent à la conception de la nouvelle maison de quartier, elle pourrait être en forme de cercle (car c'est une forme très utilisée en Afrique pour les discussions).

Nawel rappelle que la site où est implanté la MdeQ est important et que sa situation actuelle est très important. Elle rappelle l'importance de l'utilisation de la maison de quartier pour des activités de danse et de chant.

Questions diverses.

Suite à une question de la salle , M Conte rappelle que le petit bois sera préservé, seules quelques essences d'arbres vieillissantes seront modifiées.

M Tissot précise que la mairie a changé l'équipe d'urbanisme et que le territoire de préconisation de l'équipe d'urbanisme a été augmenté afin que leurs préconisation soient plus cohérentes. M Tissot, a demandé que le cabinet

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

d'urbanisme doit rencontrer l'ensemble du CA de la Maison de Quartier. Vers le 15 Avril, il y aura une commission de quartier où le cabinet d'urbanisme présentera ses premières constatations.

Discussion avec la salle sur « l'alchimie » qui constitue la maison de quartier. Il est important de renouveler le CA. Il manque à la maison de quartier un investissement de jeunes.

Jérôme rappelle que le quartier évolue, et que le soucis de la MdeQ doit évoluer (rappelle la démission de Martine) et qu'il est important que ces personnes puissent participer aux activités, le CA est ouvert.

Hafid, rappelle qu'il y avait trois collèges (habitants, associations, personnalités qualifiées), aujourd'hui, il faudrait revenir sur un fonctionnement comparable.

Pas besoin d'être dans le CA pour faire des choses, on peut mettre en place des commissions (animation, finances...).

Habib Samrakandi propose que lorsque des troupes (ou des conférenciers ou des films) viennent à la faculté du Mirail, elles puissent venir le soir à la maison de quartier dans le cadre d'une convention entre la mairie, la Maison de quartier et l'université. Il serait souhaitable que le CA mette en place un première soirée sur Denise Masson.

M Lacombe rappelle les difficultés rencontrées par la maison de quartier dans son fonctionnement aux début de la maison de quartier. Il rappelle qu'il y avait un collectif d'une trentaine d'associations qui se mobilisaient sur le fonctionnement. Comment faire participer les habitants au fonctionnement ? Comment prendre en compte le renouvellement de la population ?

Martine rappelle qu'elle avait proposé un collège habitants en 2004. Martine est prête à retravailler sur les statuts qu'elle avait proposé à cette époque.

Nawel intervient au nom des « Psy dans le quartier » et rappelle l'aide et l'influence que la MdeQ a eu sur le fonctionnement de cette association.

Élection du CA

COMPTE RENDU de l'AG de la maison de quartier du Jeudi 17 Mars 2011

Un tiers du CA est à réélire.

Se présentent

Paul Chiesa- élu

Rabah El beqqal-3 abstentions – le reste des votants pour - élu

Hafid El Alaoui- élu

Hélène Dupont- élu

Mourad Fellah - élu

Patrick Dedieu- élu

L'AG termine ses travaux à 21h